

Réunion publique du 1^{er} mars

Non aux gaz de schiste !

La réunion publique du 8 février dernier à Château-Thierry a connu un grand succès. Il est impératif de renforcer encore l'information et la mobilisation et de créer une coordination des citoyens, des associations et des élus.

Venez nombreux à la réunion publique
Le **1er mars à 20 H 30** à la salle polyvalente
place des Cygnes à **Essômes-sur-Marne**.

Au programme :

- . Projection du **film** *Gasland*, de Josh Fox
- . **Débat** en vue de la coordination des acteurs et des citoyens des territoires concernés.

En présence de :

Patrick Thiery, Président de Picardie Nature

Francois Veillerette, Vice-président région Picardie

Claudine Doukhan, conseillère régionale (Picardie)

Dominique Jourdain, conseiller municipal de
Château-Thierry

Eric Loiselet, conseiller régional de Champagne-
Ardenne

Réunion publique du 1^{er} mars

Non aux gaz de schiste !

La réunion publique du 8 février dernier à Château-Thierry a connu un grand succès. Il est impératif de renforcer encore l'information et la mobilisation et de créer une coordination des citoyens, des associations et des élus.

Venez nombreux à la réunion publique
Le **1er mars à 20 H 30** à la salle polyvalente
place des Cygnes à **Essômes-sur-Marne**.

Au programme :

- . Projection du **film** *Gasland*, de Josh Fox
- . **Débat** en vue de la coordination des acteurs et des citoyens des territoires concernés.

En présence de :

Patrick Thiery, Président de Picardie Nature

Francois Veillerette, Vice-président région Picardie

Claudine Doukhan, conseillère régionale (Picardie)

Dominique Jourdain, conseiller municipal de
Château-Thierry

Eric Loiselet, conseiller régional de Champagne-
Ardenne

Réunion publique du 1^{er} mars

Non aux gaz de schiste !

Devant la mobilisation des citoyens, des élus et des associations, le gouvernement a fait volte face et annoncé la suspension provisoire des autorisations de recherche sur les gaz de schiste. Or des forages ont déjà été réalisés, courant 2007, en Midi-Pyrénées.

Le sud de l'Aisne est concerné, comme la Seine-et-Marne et la Marne. En septembre 2009, la société Treador Energy France a obtenu une autorisation de forage dans une zone de 779 km². Associée à la compagnie américaine HESS, Treador devrait commencer la prospection par un forage près du village de Rozoy-Bellevalle.

La fracturation se fait par injection de grande quantité d'eau sous forte pression, avec du sable fin et des produits chimiques dangereux pour empêcher les fractures de se refermer. Ces techniques font courir des risques majeurs à l'environnement, aux ressources en eau, aux paysages, aux activités agricoles et à la santé publique.

Le gouvernement ne renonce évidemment pas, malgré les recours engagés devant le Conseil d'Etat contre les autorisations accordées. Il vient en effet de modifier le code minier pour faciliter l'exploration et l'exploitation du sous-sol et pour supprimer les sanctions en cas de dommages à l'environnement.

Ainsi, par le biais des permis de recherche qui ne sont soumis à aucune concertation et aucune enquête publique, des régions entières pourraient être bouleversées dans leur mode de vie, dans leur environnement, dans le droit des propriétaires et des habitants en général. Le vignoble de Champagne, élément, clé pour l'économie régionale, risque d'être fragilisé.

**Il y a donc urgence à poursuivre
l'information et la mobilisation !**

VENEZ NOMBREUX LE 1^{er} MARS

Réunion publique du 1^{er} mars

Non aux gaz de schiste !

Devant la mobilisation des citoyens, des élus et des associations, le gouvernement a fait volte face et annoncé la suspension provisoire des autorisations de recherche sur les gaz de schiste. Or des forages ont déjà été réalisés, courant 2007, en Midi-Pyrénées.

Le sud de l'Aisne est concerné, comme la Seine-et-Marne et la Marne. En septembre 2009, la société Treador Energy France a obtenu une autorisation de forage dans une zone de 779 km². Associée à la compagnie américaine HESS, Treador devrait commencer la prospection par un forage près du village de Rozoy-Bellevalle.

La fracturation se fait par injection de grande quantité d'eau sous forte pression, avec du sable fin et des produits chimiques dangereux pour empêcher les fractures de se refermer. Ces techniques font courir des risques majeurs à l'environnement, aux ressources en eau, aux paysages, aux activités agricoles et à la santé publique.

Le gouvernement ne renonce évidemment pas, malgré les recours engagés devant le Conseil d'Etat contre les autorisations accordées. Il vient en effet de modifier le code minier pour faciliter l'exploration et l'exploitation du sous-sol et pour supprimer les sanctions en cas de dommages à l'environnement.

Ainsi, par le biais des permis de recherche qui ne sont soumis à aucune concertation et aucune enquête publique, des régions entières pourraient être bouleversées dans leur mode de vie, dans leur environnement, dans le droit des propriétaires et des habitants en général. Le vignoble de Champagne, élément, clé pour l'économie régionale, risque d'être fragilisé.

**Il y a donc urgence à poursuivre
l'information et la mobilisation !**

VENEZ NOMBREUX LE 1^{er} MARS